



Ensemble pour l'Avenir

# RÈGLEMENTS

## COUPE DE LA CORREZE FUTSAL SENIORS - SAISON 2025/2026

PAGE 1/6

### TITRE ET CHALLENGE

- **Article 1**
  - 1/ Le District de Football de la Corrèze organise annuellement une coupe dénommée « Coupe de la Corrèze Futsal Seniors ».
  - 2/ Une Coupe est remise le jour de la Finale à l'équipe gagnante à titre définitif ainsi qu'à l'équipe finaliste.
  - 3/ Les deux équipes finalistes se verront remettre un jeu de maillots pour disputer la finale.
- **Article 2**
  - 1/ La Commission Gestion des Compétitions est chargée de l'organisation et de l'administration de la Coupe.
  - 2/ La Commission se réunit chaque fois qu'elle le juge utile sur convocation de son Président.

### ENGAGEMENTS

- **Article 3**
  - 1/ Tous les clubs engagés en championnat départemental Futsal, affiliés et en règle, ont l'obligation de participer à la Coupe. Les clubs non-engagés en championnat départemental Futsal ne pourront y participer.
  - 2/ L'engagement à cette coupe est l'objet d'un droit fixé par le Comité de Direction.
  - 3/ Chaque club ne pourra engager qu'une équipe.
  - 4/ Le District a toujours le droit de refuser l'inscription d'un club.
  - 4/ Les clubs suspendus en cours de saison par la Ligue ou le District verront leur engagement annulé.
  - 5/ L'engagement d'un club en Coupe de la Corrèze Futsal implique l'acceptation du présent règlement.

### SYSTÈME DE L'ÉPREUVE

- **Article 4**
  - 1/ Chaque saison, la Commission établira le calendrier de l'épreuve selon le nombre d'équipes engagées et en tenant compte du système adopté, soit une formule championnat soit des phases éliminatoires directes. Quel que soit la formule de l'épreuve, les 2 équipes finalistes se qualifient pour la grande journée des finales Futsal.
  - 2/ Pour la saison 2025/2026

#### Matchs en formule championnat aller simple - 2 poules de 3 équipes

- Victoire : 3 points
- Nul : 1 point
- Défaite : 0 point
- Forfait / Pénalité : - 1 point

En cas d'égalité au terme du championnat, le classement des équipes est effectué en tenant compte :

- Du nombre de points obtenus lors des matchs joués entre les équipes ex aequo.
- De la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.



Ensemble pour l'Avenir

# RÈGLEMENTS

## COUPE DE LA CORREZE FUTSAL SENIORS - SAISON 2025/2026

PAGE 2/6

- De la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble du championnat.
- Du plus grand nombre de buts marqués lors des matchs joués sur l'ensemble du championnat.

### Au terme des matchs de poules

- ½ finale match aller simple : 1<sup>er</sup> poule A / 2<sup>ème</sup> poule B – 1<sup>er</sup> poule B / 2<sup>ème</sup> poule A

Le 1<sup>er</sup> de poule recevra s'il possède un gymnase ; dans le cas contraire, l'équipe 2<sup>ème</sup> de poule recevra. 3 tirs au but en cas d'égalité au terme de la rencontre.

Les deux équipes victorieuses seront qualifiées pour la grande journée des finales du jeudi 14 mai 2026 au gymnase Rollinat à Brive-la-Gaillarde.

- Match facultatif de classement aller simple 3<sup>ème</sup>

Le 3<sup>ème</sup> le mieux classé des 2 poules recevra s'il possède un gymnase ; dans le cas contraire, l'équipe adverse recevra.

3 tirs au but en cas d'égalité au terme des rencontres.

Toutefois cette rencontre ne revêtant pas un caractère d'obligation à être jouée, aucune amende sportive et pécuniaire ne pourra être appliquée aux équipes concernées.

Au cas où aucune des équipes en opposition ne possèderait de gymnase, le match de classement sera annulé.

## REGLEMENTS

### ■ Article 5

Les Règlements Généraux de la FFF et du District de Football de la Corrèze sont applicables sauf particularités énoncées dans le présent règlement.

1/ La durée des rencontres est indiquée dans l'Annexe jointe.

2/ Toute équipe « forfait général » en championnat sera retirée de la compétition.

3/ Pour la finale, en cas de désistement d'une équipe (pour quelque motif que ce soit), l'équipe éliminée en ½ finale par l'équipe désistée sera repêchée pour disputer la finale.

De plus, l'amende fixée par le Règlement Tarifaire du District sera appliquée.

## ARBITRES

### ■ Article 6

1/ Les arbitres des rencontres seront désignés par la CDA sur demande de la Commission Gestion des Compétitions.

2/ Les frais des officiels seront partagés par moitié entre les deux équipes en présence.

## TERRAINS

### ■ Article 7

1/ La compétition est organisée en indoor, en gymnase mis à disposition par les clubs engagés et sur autorisation de la Mairie propriétaire de l'installation.



Ensemble pour l'Avenir

# RÈGLEMENTS

## COUPE DE LA CORREZE FUTSAL SENIORS - SAISON 2025/2026

PAGE 3/6

Les équipes ne bénéficiant pas de gymnase joueront toutes leurs rencontres dans le gymnase de leur adversaire.

2/ Pour la finale, le gymnase sera désigné par la Commission Gestion des Compétitions.

### REGLEMENT DISCIPLINAIRE

#### ■ *Article 8 : Application de l'Article 2.1 b du règlement Disciplinaire.*

1/ Faits relevant de la sécurité d'une rencontre survenus avant, pendant et après cette dernière ou susceptibles d'en impacter le bon déroulement, ainsi que tous désordres, incidents ou conduites incorrectes. Le club recevant est tenu d'assurer, en qualité d'organisateur de la rencontre, la sécurité et le bon déroulement de cette dernière. Il est à ce titre responsable des faits commis par des spectateurs. Néanmoins, le club visiteur ou jouant sur terrain neutre est responsable des faits commis par ses supporters. L'accès au stade de toute personne en possession d'objets susceptibles de servir de projectiles doit être interdit, comme est formellement proscrite l'utilisation de pointeurs laser et d'articles pyrotechniques tels que pétards, fusées ou feux de Bengale, dont l'allumage, la projection ou l'éclatement peuvent être générateurs d'accidents graves. Il appartient aux organisateurs responsables de donner toute publicité à l'intention du public pour que cette dernière prescription soit portée à sa connaissance. Les ventes à emporter, à l'intérieur du stade, de boissons ou autres produits sont autorisées seulement sous emballage carton ou plastique, d'une contenance inférieure ou égale à 50cl, sans bouchon. Les ventes de bouteilles en plastique d'une contenance supérieure à 50cl ou de bouteilles en verre ou boîtes métalliques sont interdites.

En cas de manquement(s) à l'obligation de résultat en ce qui concerne la sécurité et le bon déroulement des rencontres qui pèse, dans les conditions précitées, sur tous les clubs de football, l'organe disciplinaire, après avoir pris en compte les mesures de toute nature effectivement mises en œuvre par le club poursuivi pour prévenir les désordres et pour les faire cesser ainsi que toutes démarches entreprises par ce dernier par la suite, apprécie la gravité des fautes commises par le club et détermine les sanctions proportionnées à ces manquements qu'il convient de lui infliger. Il revient ainsi à l'organe disciplinaire de déterminer la responsabilité du club au regard des obligations qui pesaient sur celui-ci le jour de la rencontre et qui dépendent du fait qu'il était organisateur du match, visiteur ou qu'il jouait sur terrain neutre, et d'apprecier la gravité des actes commis dans la mesure où elle est la conséquence des carences du club.

2/ Dans tous les cas cités ci-dessus, les clubs sont passibles d'une ou plusieurs des sanctions prévues au règlement disciplinaire.

### FORFAITS

#### ■ *Article 9*

Un club déclarant forfait doit en aviser la Commission ainsi que son adversaire, conformément à l'article 23 des RG du District de Football de la Corrèze.

### FEUILLE DE MATCH

#### ■ *Article 10*

Transmission de la feuille de match.

Se référer à l'Article 29 des RG du District de Football de la Corrèze.



Ensemble pour l'Avenir

# RÈGLEMENTS

## COUPE DE LA CORREZE FUTSAL SENIORS - SAISON 2025/2026

PAGE 4/6

### RESERVES – RECLAMATIONS – EVOCATION - APPELS

- **Article 11**

Se référer aux Articles 32 à 35 des RG du District de Football de la Corrèze.

### CAS NON-PREVUS

- **Article 12**

Les cas non-prévus dans le présent règlement seront tranchés par la Commission Gestion des Compétitions du District de Football de la Corrèze.

### PALMARÈS DE LA COUPE DE LA CORRÈZE FUTSAL SENIORS

2012/2013 : CA EGLETONS

2013/2024 : TULLE FOOT CORREZE

2014/2025 : TULLE FOOT CORREZE

2015/2016 : CA MEYMAC

2016/2017 : AS TULLE PORTUGAIS

2017/2018 : AS VITRAC CORREZE

2018/2019 : AS MARCILLAC CLERGOUX

2019/2020 : -----

2020/2021 : -----

2021/2022 : ASV MALEMORT (Challenge Futsal)

2022/2023 : ASV MALEMORT (Challenge Futsal)

2023/2024 : ESA BRIVE (Challenge Futsal)

2024/2025 : ASF BRIVE CHAPELIES

Maj 19/12/2025.



Ensemble pour l'Avenir

# RÈGLEMENTS

## COUPE CORREZE FUTSAL SENIORS - SAISON 2025/2026

PAGE 5/6

### ANNEXE : LOIS DU JEU

#### DUREE DU MATCH : 50 minutes (2\*25 minutes)

Un match de Futsal se déroule en deux mi-temps de 25 minutes chacune (avec une pause de 15 minutes entre les deux). Ces 25 minutes concernent le temps de jeu effectif.

Toutes les remises en jeu (sorties de but, touches et coups francs) sont à effectuer dans les quatre secondes.

#### TEMPS MORTS

Durant chacune des deux mi-temps, chaque équipe a la possibilité de demander auprès de l'arbitre, un temps mort d'une minute, à condition d'être en possession du ballon. Si un entraîneur décide de ne pas avoir recours au temps mort pendant la première mi-temps, il n'a pas la possibilité de le mettre de côté pour la seconde période. En cas de prolongations, aucun temps mort n'est possible.

#### REMPLACEMENTS

Lors du coup d'envoi, cinq joueurs par équipe se trouvent sur le terrain (un gardien et quatre joueurs de champ). En tout, un maximum de 10 joueurs par équipe peut participer au match durant les 50 minutes de jeu. Ces derniers peuvent entrer et sortir du terrain aussi souvent que le souhaite l'entraîneur. La dynamique du Futsal permet de procéder aux remplacements dans le cours du jeu, à la seule condition que le nouveau joueur entre sur le terrain à l'intérieur de la zone prévue à cet effet (zone de remplacement).

#### SANCTIONS

Si un joueur commet une faute, l'arbitre peut décider de siffler un coup franc direct ou indirect ou bien un penalty (faute commise à l'intérieur de la surface de réparation). Comme dans le football sur gazon, il existe des cartons jaunes et rouges. Si un joueur est expulsé sur carton rouge, il peut cependant être remplacé par un autre joueur au terme des deux minutes de pénalité (qui accompagnent toujours un carton rouge). Si l'équipe concernée encaisse un but en infériorité numérique, le remplaçant peut alors entrer sur le terrain avant que les deux minutes ne soient écoulées.

#### GARDIEN DE BUT

Le gardien de but a le droit de toucher le ballon avec la main à l'intérieur de la surface de réparation (ligne des six mètres). Il peut par ailleurs se déplacer sur l'intégralité du terrain et dégager le ballon dans la moitié de terrain adverse. Si le portier a le ballon, que ce soit au pied ou dans la main, il doit obligatoirement effectuer une passe dans les quatre secondes qui suivent. Une fois qu'il a transmis le ballon, il n'est pas autorisé à prendre part à l'attaque consécutive sauf si l'adversaire a touché le ballon ou si le gardien se trouve dans la moitié de terrain adverse.

#### FAUTES D'EQUIPE

Pour chacune des mi-temps, les fautes commises par chaque équipe et sanctionnées par un coup franc ou un penalty, sont additionnées (fautes cumulées). À partir de la sixième faute cumulée, le coup de franc direct est exécuté sans mur depuis le second point de réparation (celui-ci est situé à dix mètres du but adverse et quatre mètres derrière le premier). Si la faute a été commise entre la ligne médiane et le second point de réparation, le coup franc est alors exécuté plus près du but. En cas de prolongation (pas pour cette Coupe), les fautes cumulées de la seconde mi-temps conservent leur validité et les fautes commises par la suite viennent s'y ajouter.



Ensemble pour l'Avenir

# RÈGLEMENTS

## COUPE CORREZE FUTSAL SENIORS - SAISON 2025/2026

PAGE 6/6

### **INFORMATIONS GENERALES**

Le Futsal se joue avec un ballon au rebond optimisé, qui rebondit moins qu'un ballon de football classique. L'objectif consiste à faire rentrer ce ballon dans le but adverse, qui mesure trois mètres sur deux. Le match se dispute sous le contrôle de deux arbitres positionnés le long des deux lignes de touche. Dans ce cas, la rentrée de touche ne se fait pas à la main mais au pied. La position de hors-jeu n'existe pas en Futsal.